



# VÊTEMENTS DE HAUTE VISIBILITÉ



*Equipements de protection individuel augmentant la visibilité d'un salarié de jour comme de nuit (Utilisé dans les zones de circulation).*

## ? Pourquoi les porter

- Respect des normes de sécurité
- Protection obligatoire aux abords des voies de circulation
- Visibilité accrue, même sans éclairage
- Meilleur contraste avec l'environnement
- Signallement en conditions dégradées

## 🔧 Types de vêtements HV

- Normes à respecter selon vitesse et exposition
- Classe II : veste ou pantalon (30–59 km/h)
- Classe III : veste + pantalon ou combinaison (60 km/h et +)

## 📚 Matériaux utilisés

- Bandes rétro réfléchissantes
- Tissus fluorescents (jaune, orange, rouge)
- Textile, tricot ou enduit réfléchissant
- Matières visibles à grande distance

## ⚠ Points de vigilance

- Porter une protection adaptée à l'environnement et à l'activité
- Vérifier le niveau de visibilité à distance
- Contrôler l'usure des bandes

## ✅ Bonnes pratiques

- Affichage des protections obligatoires
- Former à l'utilisation de l'EPI
- Former au nettoyage et à l'entretien



Santra Plus vous accompagne dans le choix et la mise en place d'EPI adaptés aux risques professionnels et au profil des utilisateurs.



 02.79.92.10.55

 Santra Plus

 [www.santraplus.fr](http://www.santraplus.fr)

 [a.croissant@santraplus.fr](mailto:a.croissant@santraplus.fr)

Le Code du travail exige le maintien de la propreté des EPI  
Suivre les recommandations du fabricant (process et détergent)